

Discours du Maire
Inauguration centre de santé le Dardaillon

Monsieur le Sous-Préfet,
Madame la Députée,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

L'inauguration d'un équipement public est toujours un évènement marquant dans la vie d'une commune. Et celui-ci particulièrement.

C'est une grande fierté pour moi, de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration du centre de santé le Dardaillon, qui est ouvert depuis déjà quelques semaines.

Une grande fierté c'est vrai, car, grâce à l'engagement et à la détermination de notre équipe municipale, nous avons préservé, et je dirais même sauvé, l'activité des médecins généralistes de la commune.

Nous avons relevé le défi, en une année, d'ouvrir ce centre de santé et de pérenniser l'activité de nos deux médecins généralistes.

Je voudrais revenir sur le contexte et l'origine de ce projet :

Début 2024, nous avons été confrontés à une réalité que connaissent malheureusement beaucoup de territoires en France : la menace de désertification médicale.

Dans la vallée de l'Hérault, la baisse de l'offre de soins généralistes est de 30% soit 6 médecins de moins ;

Sur Saint Pargoire la situation est encore plus critique : depuis 10 ans, l'offre de médecins libéraux a diminué progressivement jusqu'à disparaître en 2024.

Suite à l'annonce du départ du seul médecin libéral de la commune en 2024, nous avons d'abord fait un état des lieux de la situation.

Nous avons vite compris, qu'attirer des médecins généralistes serait très difficile voire impossible, surtout dans des délais très restreints, ou alors au prix d'une surenchère inacceptable.

En parallèle, les deux médecins exerçant sur Saint Pargoire et Plaisan, en remplacement du médecin libéral, nous ont informé de leur souhait de rester sur notre territoire en tant que médecins salariés.

La solution du salariat des professionnels de santé correspond à une nouvelle forme d'approche du métier de médecin, notamment avec la volonté de se consacrer aux soins et de s'affranchir des tâches administratives et de gestion.

Les jeunes générations de praticiens souhaitent aussi équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.

Nous nous sommes alors rapprochés de la commune de Capestang, qui a été pionnier sur le salariat des médecins et qui nous a aidé dans notre réflexion.

Ces échanges nous ont confortés dans notre analyse et notre choix d'ouvrir à notre tour un centre de santé, sans attendre, car l'urgence était déjà là.

Avec la commune de Plaisan, nous nous sommes lancés dans ce projet ambitieux et innovant avec pour seul objectif : maintenir une activité de soins de proximité pour nos habitants.

Nous avons donc pris l'escargot par les cornes (petit clin d'œil à notre animal totemique) pour passer de la volonté à la réalisation.

Nous avons été soutenus et aidé par le Docteur Cammal et la maison de santé de Canet dès les premiers instants ; nos deux médecins ont pu continuer à exercer en tant qu'assistantes du docteur Cammal pendant

toute la période transitoire. Je tiens vraiment à le remercier chaleureusement pour son aide.

Je ne vous cache pas que les rouages du secteur médical étaient un monde inconnu pour nous, élus, comme pour nos agents municipaux.

Nous avons pris des contacts avec l'Agence Régionale de Santé et la CPAM.

Nous avons élaboré un projet de santé, préalable nécessaire à toute structure de santé, qui a été validé par l'ARS.

Nous avons décidé de créer un GIP (groupement d'intérêt public) qui est la structure juridique gestionnaire du centre de santé et en avons défini les règles de fonctionnement et la gouvernance.

Une fois toutes les autorisations administratives et juridiques obtenues, nous sommes passés à la concrétisation du projet : locaux, matériels, logiciels, régie de recette, budget, fonctionnement et j'en passe

Pour accueillir nos médecins, et notre assistante médicale, nous avons également pris la décision de rénover un bâtiment communal. Situé à proximité de la pharmacie, en centre village, facilement accessible, ce bâtiment communal était tout indiqué.

En 3 mois, l'architecte Franck Cruvellier et les entreprises retenues ont relevé le défi de rénover intérieurement ces locaux pour en faire un lieu accueillant, lumineux, et adapté à l'activité de soins.

Ces travaux de rénovation ont été intégralement financés par la mairie de Saint Pargoire pour un coût de 150 000 €.

Tous les patients sont unanimes pour dire que ces travaux sont une réussite et qu'ils sont bien accueillis à Saint Pargoire.

Ce projet a représenté un travail de longue haleine, semé d'embûches et de contraintes. Mais nous avons réussi main dans la main avec Plaissan à bâtir un projet solide, pérenne et sans rupture de soins pour nos habitants.

Quand il y a une volonté, il y a un chemin ; et ce chemin nous avons su le trouver en bonne entente entre tous les partenaires et acteurs de ce projet que je tiens à remercier.

Je remercie les partenaires institutionnels qui nous ont soutenu et accompagné :

Le sous-préfet Monsieur Suzanne qui a été d'une aide précieuse

Les services de l'ARS et de la CPAM

Les services de la préfecture et de la DGFIP

Les acteurs du territoire :

Le docteur Cammal et la maison de santé de Canet

Monsieur Lassalvy et les services du pays cœur d'Hérault

Les élus de Saint Pargoire et Plaissan et notamment Béatrice Fernando, Maire de Plaissan et Monique GIBERT ma première adjointe

Je tiens particulièrement à remercier Sabine QUEBRE, DGS de Saint Pargoire et Véronique GARS, son homologue de Plaissan pour leur implication, leur professionnalisme et leur ténacité dans la concrétisation de ce projet. Je remercie également Cédric MORISOT, le coordinateur du centre pour son investissement dans ce projet et tout le travail réalisé.

Je remercie Franck Cruvelier l'architecte et les entreprises du chantier de rénovation :

Pinon construction pour la maçonnerie et les travaux intérieurs

Entreprise FILLIETTE pour l'électricité

ADRI les bons tuyaux pour la plomberie

AIR PAINT pour la peinture et les sols

ATEK pour les menuiseries alu

JV Construction pour les façades

Les services techniques communaux pour leur intervention dans le cadre de la rénovation du bâtiment

Et bien sûr je terminerai ces remerciements par les principaux acteurs du centre de santé, ceux qui œuvrent au quotidien pour vous apporter des soins de proximité et de qualité :

Les docteurs Lecellier et Dipaco

Julie LEBOFFE l'assistante médicale

Pour finir, je voudrais dire un mot sur le fonctionnement du centre de santé :

Le GIP est la structure juridique qui emploie les salariés du centre de santé : Deux médecins, une assistante médicale, un coordinateur-gestionnaire administratif

Les services supports, ressources humaines et comptabilité sont assurés par des agents communaux de Saint Pargoire.

Les médecins exercent sur Saint Pargoire et sur Plaisan dans des locaux appartenant à chaque commune.

Le GIP prend en charge les dépenses de fonctionnement du centre de santé et les salaires des agents.

Les actes médicaux représentent la recette principale du GIP ; les aides de la CPAM viennent compléter ces recettes ainsi qu'une participation des deux communes membres, à part égale.

Pour l'amorçage du GIP, chacune des deux communes a participé à hauteur de 15 000 €.

A terme l'objectif est d'assurer l'autonomie financière du GIP ; et cela paraît réaliste compte tenu du nombre de patients et de consultations journalières.

Le fonctionnement actuel permet d'assurer une présence 5 jours par semaine d'un médecin sur Saint Pargoire.

Afin de répondre à la demande croissante de patients, nous souhaitons dès cette année embaucher un troisième médecin.

Bien entendu, tout ce qui concerne le volet médical est entièrement protégé par le secret médical, comme dans un cabinet classique.

Les médecins assurent également des visites à domicile et interviennent à l'EPHAD.

La mise en route du centre de santé a été quasi transparente pour les patients et je m'en félicite

Même si le champ de la santé ne relève pas normalement d'une compétence communale, je me réjouis d'avoir contribué à répondre aux besoins fondamentaux des habitants de la commune en créant ce centre de santé.

Je me réjouis d'avoir réussi à pérenniser une offre de soins de proximité et que Saint Pargoire dispose d'un service public de santé grâce à notre action volontariste .

Je vous remercie